



CANADA

Débats du Sénat

1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE • VOLUME 143 • NUMÉRO 77

L'ALLIANCE FRANÇAISE DE CALGARY

Le soixantième anniversaire

Déclaration de

l'honorable Claudette Tardif

Le jeudi 1^{er} mars 2007

LE SÉNAT

Le jeudi 1^{er} mars 2007

L'ALLIANCE FRANÇAISE DE CALGARY

LE SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) :
Honorables sénateurs, il me fait plaisir de prendre la parole aujourd'hui pour souligner que l'Alliance française de Calgary célébrera son 60^e anniversaire le 3 mars prochain.

Son Excellence M. Daniel Jouanneau, ambassadeur de France au Canada, sera de la partie lors du gala qui soulignera cet anniversaire important.

C'est le 22 février 1947, la même année où le pétrole a été découvert à Leduc, en Alberta, que l'Alliance française de Calgary a vu le jour. À l'époque, un petit groupe de francophones se réunissait dans un hôtel une fois par mois et invitait souvent un conférencier,

un chanteur ou une personne de grande importance afin d'agrémenter les rencontres.

Aujourd'hui, l'Alliance française de Calgary compte cinq salles de classe, un centre de ressources et une salle d'exposition. Il y a, à ce jour, 850 élèves adultes et les activités culturelles continuent de progresser de façon soutenue grâce à plusieurs collaborateurs, dont la communauté francophone de Calgary.

L'Alliance française de Calgary a contribué de façon importante au fil des ans à promouvoir la langue et la culture françaises ainsi que les échanges interculturels dans la région de Calgary.

J'espère que l'Alliance française de Calgary poursuivra son excellent travail et qu'elle continuera à collaborer avec la communauté francophone locale de même qu'avec les autres organismes francophones locaux et provinciaux.
